

SIMFER S.A.

A Member of the Rio Tinto Group
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de 30.050.000.000 GNF
RCCM/GCKRY/0867A/2003 – NIF 002040B

N/R-08-0032/BM/Simfer

Conakry, le 30 septembre 2008

A Son Excellence Dr. Louncény Nabé
Ministre des Mines et de la Géologie
République de Guinée

06/10/08
CT/CS
Ne voir pour
les instructions

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions pour votre récente lettre (No 1208/MMG/CAB) que nous avons reçue le 24 septembre 2008. Nous y répondrons très prochainement. Aussi, nous nous réjouissons de la confirmation par l'Etat de son souhait de travailler avec Rio Tinto en tant que partenaire privilégié pour le développement des ressources de minerai de fer de Simandou.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par certains commentaires de la part de membres éminents du Gouvernement de Guinée concernant Rio Tinto et l'utilisation qu'elle ferait de sa Concession. Nous souhaitons donc, à travers le Comité Interministériel, comprendre l'ensemble des préoccupations du Gouvernement afin que nous puissions les aborder de façon ouverte et productive.

A travers les correspondances et discussions que nous avons eues ces derniers mois, nous, pour notre part, avons pu noter que les préoccupations majeures de l'Etat sont :

- Le rééquilibrage de la convention afin que la République de Guinée et ses populations jouissent pleinement de l'exploitation de ses ressources et ce à court-terme et à long-terme.
- Que Rio Tinto entendrait « geler » les ressources de Simandou;
- Que Rio Tinto n'aurait pas exécuté l'ensemble de ses obligations au titre de la Convention et de la Concession ; et
- Que Rio Tinto contrôlerait une part trop importante des ressources de Simandou et doit rétrocéder une partie de son périmètre actuel ou accepter de travailler en partenariat (*joint venture*) avec un tiers.

Nous accueillerions très favorablement l'opportunité qui nous serait donnée de clarifier notre position car nous redoutons que des informations inexactes ne circulent. Nous sommes, en effet, impatients de résoudre ces difficultés et souhaitons nous assurer que tout accord satisfera nos besoins respectifs.

Comme vous le savez, Rio Tinto a la responsabilité de rassurer ses actionnaires que ses investissements sont profitables. A ce propos, le retour sur l'investissement majeur en Guinée devrait être positif. Pour cela, il faut que notre titre minier bénéficie d'une sécurité juridique forte et nous devons nous assurer que le projet est économiquement viable.

Il ne fait aucun doute que Simandou recèle de ressources de minerai de fer de premier plan. Mais les infrastructures de transport requises pour leur exploitation sont extrêmement coûteuses. Ces coûts augmentent de façon fulgurante à cause d'une forte demande mondiale dans le domaine de la construction. Il faut donc plusieurs milliards de tonnes de fer de haute qualité pour couvrir ces coûts et rendre le projet éventuellement rentable. Nous avons actuellement identifié 2,25 milliards de tonnes de Ressources Indiquées conformément aux normes JORC. Or, une quantité bien plus importante serait nécessaire, même aux cours actuels du minerai de fer.

A ce jour, nous pensons que des ressources supplémentaires de l'ordre de 8 milliards de tonnes se trouveraient sur la chaîne de Simandou. Ceci reste à prouver. Pour identifier, avec un degré suffisant de certitude, ces ressources supplémentaires, nous dépensons actuellement plus de 20 millions de dollars par mois dans les travaux de forage sur l'ensemble du périmètre de la Concession et dans d'autres travaux d'ingénierie. Si notre périmètre de Concession devait être réduit, l'économie du projet, tel qu'il est actuellement conçu, serait compromise de façon dangereuse du fait de la quantité réduite de minerai qui resterait disponible pour la durée de vie visée par le projet. La base réduite de ressources affecterait inévitablement les choix relatifs aux infrastructures.

Le budget pour nos programmes courants se termine à la fin Novembre. Vu le climat d'incertitude, nous faisons face à plusieurs questionnements de la part du comité d'investissement du Groupe à qui nous demandons un financement pour phases du projet prévues pour l'année prochaine. Ce même climat engendre des difficultés de rétention des firmes d'ingénieurs qui sont vivement sollicitées par d'autres projets, à travers le monde, qui leur paraît plus sûrs. Enfin, nous sommes, malheureusement, confrontés à une perspective de démobilisation avec comme conséquence des retards très importants au calendrier du projet. Nous avons déjà dû reporter une partie importante du programme d'infrastructures suivant la contestation de notre Concession.

Nous rappelons encore notre volonté manifeste et réelle de travailler avec le Gouvernement pour trouver une solution constructive, mutuellement profitable et ce, le plus tôt que possible pour mettre fin à cette période d'incertitude. Aussi, nous serions honorés si vous et les autres membres du Comité Interministériel acceptiez notre invitation de visiter le site de Simandou, pour constater l'importance du travail accompli à ce jour, et rencontrer les personnes qui travaillent si fort pour faire de ce projet une réussite pour la Guinée et pour la sous-région.

Nous vous prions de croire, Excellence Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Bangaly Maty
Directeur Général Adjoint

[Copie : M. Bachir Touré, Ministre de la Justice]

